

03 JUIL. 1997

REPUBLIQUE FRANCAISE

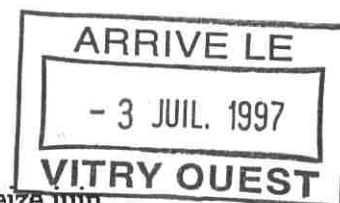
EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
MARNE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ORCONTE

NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 13 juin 1997



affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	08

L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept et le treize juin
à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Claude BLONDEAU, Maire

Date de la convocation
04 juin 97

Présents : PAUL François, PUJOL Eric,
CHARLIGNY Isabelle, MARTOR Josette,
MARTINELLI Nicolas, GIRARDIN Lionel,
SAULNIER Pierre.

Date d'affichage

04 juin 97

Objet de la délibération

Monsieur PAUL François a été nommé secrétaire.

12/97

TAXE LOCALE
D'EQUIPEMENT
A 1.5 %

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en
avoir délibéré, à l'unanimité, décide de passer la Taxe Locale
d'Equipement à 1.50 %, à partir du 1er janvier 1998.



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 20 juin 97
et publication ou notification
du 23 juin 97

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

